

AUBERVILLIERS, L'ÎLE-SAINT-DENIS,
ÉPINAY-SUR-SEINE, LA COURNEUVE,
PIERREFITTE-SUR-SEINE, SAINT-DENIS,
SAINT-OUEN, STAINS ET VILLETANEUSE.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

en commun

LE MAGAZINE DE

Plaine Commune

96

MARS
2015

► **LIRE PAGE 13**

DÉCOUVREZ EN IMAGES
COMMENT LES AGENTS
DE PLAINE COMMUNE SE
MOBILISENT AU QUOTIDIEN
POUR RÉPONDRE AUX
DEMANDES D'INTERVENTION
DES USAGERS.

Allo Agglo, à votre service





© Pierre Le Tulzo



mise en bouche

Notre combat commun

Le combat pour l'**égalité** entre les femmes et les hommes est l'affaire de **toutes et tous** et doit être quotidien. Pour la première fois, et en vertu du nouveau mode de désignation par fléchage qui a prévalu aux dernières élections municipales, notre conseil communautaire est **paritaire** et nous nous en réjouissons. Cette évolution positive que j'ai voulu conforter en créant une délégation sur l'égalité femmes/hommes et la lutte contre les discriminations ne doit pas nous faire oublier le chemin restant à parcourir.

Que ce soit pour promouvoir la **mixité** des métiers exercés à Plaine Commune, favoriser l'égalité au travail ou accompagner dans leurs démarches les femmes, chefs d'entreprises, demandeuses d'emploi, actrices du développement local de notre territoire, nous ne devons pas ménager nos efforts **collectifs**. Nous devons encore faire évoluer les mentalités et lutter contre les discriminations qui subsistent. N'oublions pas que les femmes sont encore plus touchées par la pauvreté, la précarité, le mal logement et qu'elles sont plus nombreuses parmi les familles monoparentales.

Pourtant dans nos villes populaires, créatives et **solidaires**, les femmes font bouger les choses dans beaucoup de domaines. Elles inventent souvent une autre société moins individualiste, basée sur la solidarité et le partage, une société où la **bienveillance** prime sur la concurrence.

J'invite notamment chacune et chacun à découvrir les actions menées dans les médiathèques de Plaine Commune qui, cette année encore, s'engagent pour l'égalité.

► **Patrick Braouezec** Président de Plaine Commune



ausommaire

[4-5] **bienvu**

La revue de presse des supports municipaux des neuf villes de l'agglo.

[8-9] **vitedit**

Programmation du festival Métis, appel à projet Terre d'avenir, ateliers Tremplin pour les rencontres Pour l'emploi : l'actualité de Plaine Commune en un coup d'œil.

[10-11] **Infographie**

En début d'année, l'État a dévoilé les quartiers concernés par le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine : zoom sur les 14 secteurs de Plaine Commune retenus.

[12] **toutsavoir**

Les infos pratiques indispensables sur les services proposés par la communauté d'agglomération.

[13-19] **grandformat**

Allo Agglo !, le roman photo. Ou le traitement d'une demande d'intervention effectuée auprès du service gratuit d'information et de signalement d'incident sur l'espace public tout en images.

[22-23] **mise en commun**

Pourquoi et comment les femmes font-elles bouger la banlieue ? *En Commun* donne la parole à ces actrices du territoire.

[24-29] **monœil**

Véronique Joumard, plasticienne, créatrice du *Halo du Mécano*, entraîne le lecteur dans une balade photographique à travers le territoire.

[30-31] **c'est politique**

Expression des cinq groupes politiques du conseil communautaire.

ne loupez pas

Retour sur la table ronde « Les femmes font bouger la banlieue » organisée le 11 février à l'Atelier

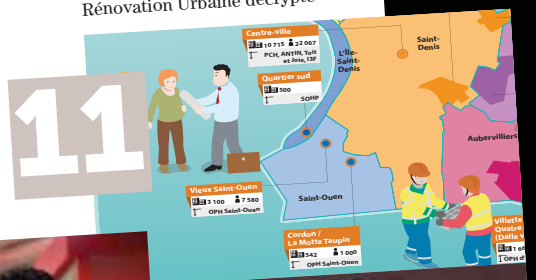


22

24

Véronique Joumard, la révélatrice d'énergies

Le Nouveau Programme de Rénovation Urbaine décrypté





Les entrepreneurs numériques et vente-privée.com

Le Journal de Saint-Denis revient sur la rencontre, initiée par la Maison de l'initiative économique locale (Miel) le 3 février dernier, de 50 entrepreneurs numériques de la Seine-Saint-Denis avec les fondateurs de vente-privée.com dans leurs locaux, porte de Paris. Ilan Benhaïm,

cofondateur de la plateforme de vente par Internet, a raconté le jour où vente-privée a explosé grâce à un stock de lingerie. « On a fait 140 000 euros en 24 heures ! Le chiffre d'affaires d'un magasin en trois semaines ! » Jacques-Antoine Granjon, l'autre cofondateur, estime que « le but d'une entreprise n'est pas uniquement de faire des profits, c'est aussi mutualiser les talents pour réaliser des projets ». Et de conclure : « l'entreprise est un lieu de diversité, en particulier dans le 93 où une grande part de la population est issue de l'immigration. Chez vente-privée.com, on se moque des appartenances religieuses ou éthiques de nos employés. Notre objectif, c'est de créer de la croissance sur le long terme tout en regardant autour de soi pour développer un écosystème sur le territoire ».

Journal de Saint-Denis n°1029. Mercredi 11 février 2015



© Yann Mamberic



Le street art a son atelier

Depuis le mois de janvier, un nouveau rendez-vous hebdomadaire autour du street art est programmé tous les mercredis soirs à l'école des arts. Notre île invite les habitants de l'Île-Saint-Denis – et des villes alentours – à venir découvrir et s'essayer aux cultures urbaines dans toutes leurs

diversités auprès de différents artistes et intervenants. « L'occasion d'inventer une expression artistique citoyenne et de passer à l'action ». L'atelier est mené par l'association Bellastock, oeuvrant pour la valorisation des territoires et de leurs ressources, avec le soutien du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Renseignements et inscriptions au 07 72 59 84 21 ou auprès de simon.jacquemin@bellastock.com

Notre île n°148 janvier 2015



Une université pour décrypter les enjeux de la société

Regards consacre son dossier à l'université citoyenne de La Courneuve (U2C). Depuis deux ans, la ville a mis en place cet outil ouvert à tous et gratuit afin d'appréhender le monde qui nous entoure. LU2C propose des cycles de conférences, réunions, visites et spectacles afin de comprendre les enjeux de la société et de l'économie.

« Le but, explique la journaliste Virginie Duchesne, s'emparer pour mieux participer au débat de la cité ». Le cinquième cycle de cette université portera sur le thème « liberté, égalité, fraternité et sororité ». Les premières conférences aborderont la liberté d'expression, et plus particulièrement la liberté de la presse suite aux attentats qui ont touché la rédaction de Charlie Hebdo. Les conférences ont lieu à la Maison de la citoyenneté.

Regards n° 421 du jeudi 5 février 2015

La municipalité lance un appel aux 16-30 ans

Dans l'hebdo stanois, Mathieu Defrel, conseiller municipal délégué au Contrat local étudiant et à la citoyenneté des jeunes, lance un appel aux 16-30 ans. « En échangeant avec des personnes de ma génération, explique l' élu, j'ai pu constater combien les jeunes ne se sentent ni écoutés ni entendus. Pourtant, parlez emploi, sécurité, culture, sport avec des jeunes et vous verrez combien les idées fusent, combien l'envie d'agir est grande ». Pour le conseiller municipal, l'heure est venue pour les jeunes de débattre. Une page Facebook « Comité, Avenir, Citoyenneté » et un compte Twitter vont être créés. « Nous voulons avoir en ville une jeunesse dynamique, offensive et force de proposition », insiste Mathieu Defrel.

7 jours à Stains n° 819 jeudi 12 février 2015





L'après Charlie

À la Une, un dessin de Berthet One et un titre en référence à l'après *Charlie Hebdo*. L'illustrateur albertivillarien évoque sa rencontre avec le caricaturiste Cabu qui a préfacé son album à sortir fin 2015. Quant aux pages « événement », la rédaction y réaffirme son attachement au Vivre ensemble.

Auber mensuel n°63, février 2015

en bref...

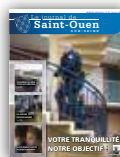


La Grande Guerre vue de Pierrefitte

Le magazine de Pierrefitte informe qu'à l'occasion de la commémoration de l'armistice de la Première Guerre mondiale, les archivistes de Plaine

Commune ont réalisé une mallette pédagogique intitulée « *Pierrefitte et les environs dans la Grande Guerre* ». Cet outil protéiforme « permet de décrypter les tenants et aboutissants du conflit à l'échelle locale ». La mallette pédagogique contient des fac-similés de documents appartenant aux fonds d'archives des villes de l'agglomération traitant du conflit de 14/18. On y trouve des informations sur les conditions de vie à l'arrière des lignes de front, le ravitaillement, la mobilisation, les mouvements de population, l'effort de guerre, l'approvisionnement de la banlieue, le travail des femmes, les dommages de guerre, l'hommage aux victimes... Chaque document est accompagné d'une notice et de pistes d'exploitation pour le travail en classe. Une frise chronologique locale et nationale, une fiche de description du monument aux morts et une bibliographie adulte et jeunesse proposée par le réseau des médiathèques de Plaine Commune complètent la mallette. Elle est destinée aux élèves de CM2 et 3^e mais est aussi accessible aux professeurs d'autres niveaux et animateurs des centres de loisirs. Plus d'informations : service des archives au 01 72 09 33 11

Vivre à Pierrefitte n°33 janvier-février 2015



C'est parti pour le projet de rénovation urbaine

Dans son dossier, le mensuel expose le projet de rénovation urbaine dans les quartiers Cordon – La Motte-Taupin et Vieux Saint-Ouen retenus par l'État dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine. D'importantes interventions, soutenues par l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) vont avoir lieu. « Cette rénovation, en parallèle du développement du futur quartier des Docks et de l'arrivée de la ligne 14, va créer une dynamique de transformation considérable », estime le magazine.

Le journal de Saint-Ouen-sur-Seine n°106 janvier 2015



Une nouvelle association

Le bimensuel informe de la naissance de JESSE, l'association Jeunesse, éducation, santé, solidarité, espoir. Son but : promouvoir les activités autour de l'éducation et de la santé avec la jeunesse locale. Les dirigeants de l'association souhaitent aussi faire le lien entre les générations, « créer une ambiance où toutes les populations se retrouvent ». Et, en projet cette année, la sensibilisation des habitants de Ndouloumaji Founébé, village du Sénégal, à la valorisation des déchets.

Villeteuse informations 17 février 2015



Une 2^e fleur pour Épinay-sur-Seine

La ville a reçu une deuxième fleur via le label villes et villages fleuris. Cette distinction salue la création de 10 nouveaux massifs fleuris, la rénovation des squares existants et toutes les actions favorisant la qualité des espaces publics. Ce label récompense aussi la nouvelle approche de Plaine Commune en matière d'espaces verts, plus respectueuse de l'environnement, avec une gestion différenciée (fauche tardive, paillage...), la démarche zéro pesticide ou la plantation de vivaces et d'arbustes pérennes.

Épinay en scène n°149, février 2015

The logo for BENTIN SA features a red square at the top, the word "BENTIN" in bold black letters in the middle, and "SA" in white letters on a red rectangular background at the bottom.

BENTIN
SA

Équipements électriques



Agence Saint-Denis

14-18, rue Francis de Préssensé, 93210 La Plaine Saint-Denis
Tél. : 01 55 93 18 05 - Fax : 01 55 93 18 07

Siège Social

71, boulevard de Strasbourg, BP 60, 93602 Aulnay-sous-Bois cedex



Chauffage Maintenance Ventilation Plomberie

24, rue Émile Augier
93300 Aubervilliers
TÉL 01 48 33 74 65
FAX 01 48 33 39 95

MAISON FONDÉE EN 1958
OPQCB - AGRÉ GDF



Métis : cap au nord

Innovation pour l'édition 2015 du festival Métis : après avoir exploré les musiques du sud, l'Amérique du Nord est à l'honneur. De la musique médiévale au folk, en passant par les musiques traditionnelles et classiques, le Canada et les États-Unis nous offrent des pépites.

Soirée de lancement avec la prestation de **Kyrie Kristman-son** entre pop folk canadien et chants trouvères du Moyen-Âge. **Pierrefitte, Archives nationales, le 19 mai, 20h30.**

L'Ailleurs de l'autre pour découvrir des chants de Papouasie, d'Indonésie, et du territoire inuit canadien. **La Courneuve, Hôtel de Ville, le 20 mai, 20h30.**

Le groupe **So Percussion**, accompagné de **Bryce Dessner**, guitariste électrique new-yorkais, enflammera le conservatoire à rayonnement régional **93. Aubervilliers, CRR93, le 21 mai, 20h30.**

L'ensemble vocal **Aedes** propose **West side music**, un répertoire éclectique de Gershwin à Mary Poppins en passant par Duke Ellington. **Stains, Église Notre-Dame de l'Assomption, le 22 mai, 20h30.**

Tanya Tagaq Gillis, originaire du haut-Arctique canadien est une chanteuse gutturale inuit qui tente d'exprimer nos instincts primitifs enfouis. **Épinay-sur-Seine, Pôle musical d'Orgemont, le 26 mai, 20h30.**

Secession Orchestra, pour redécouvrir une sélection de musiques de films canadiens et américains. **Villetaneuse, Gymnase Jesse Owens, le 27 mai, 20h30.**

Le pianiste Jean Rodeau a concocté une soirée d'improvisation sur des thèmes musicaux américains. **Saint-Ouen, Commune image, le 28 mai, 20h30.**

Ballaké Sissoko, joueur malien de kora, investit avec le violoncelliste **Vincent Segal**, le centre culturel Jean-Vilar. **Île-Saint-Denis, centre culturel Jean-Vilar, le 29 mai, 20h30.**

Le chanteur sénégalais **Faada Freddy**, après le hip-hop et le rap, s'adonne au gospel et à la soul acoustique et convie les auditeurs à un **Gospel Journey. Saint-Denis, Basilique, le 12 juin, 20h30.**

Jordi Savall, violiste hispanique, spécialiste des musiques anciennes, propose un concert de l'Ancien au Nouveau monde sur **La route de l'esclavage. Saint-Denis, Basilique, le 15 juin, 20h30.**

Tarifs : 10€ plein, 5€ réduit (-28 ans, +62 ans, demandeurs d'emploi, invalides, résidents de Plaine Commune). Navettes gratuites sur réservation auprès de la billetterie : 01 48 13 06 07.



Et de cinq pour Vente-privée

L'enseigne Vente-privée, leader dans le déstockage sur Internet, qui occupe déjà 4 bâtiments à Saint-Denis, conduit des travaux sur l'immeuble Paristade, acquis par l'entreprise en 2013. Situé face au Stade de France, ce bâtiment, d'une superficie de 8800 m² a vu sa façade couverte durant un an du gorille et des papillons roses emblématiques de la marque. C'est l'architecte, designer, urbaniste Jean-François Wilmotte qui redessine la façade de cet édifice bordant l'A1. On nous assure un résultat très visuel, visible dès cet été.

Palmarès Flèches d'or 2014

Le 27 janvier, l'association Plaine Commune Promotion a décerné les Flèches d'or, trophées récompensant le savoir-faire des entreprises du territoire.

Innovation : NUMERGY : Service de cloud computing, hébergement et stockage de données.

Développement durable (ex aequo) : FLUIDYN : Développement de logiciels scientifiques simulant les écoulements d'air et polluants en milieu urbain.

KORRIGAN : Enlèvement de graffitis, protection et nettoyage de mobilier urbain.

Emploi & synergie territoriale :

ZODIAC ACTUATION SYSTEMS :

Construction de systèmes de sécurité pour l'aéronautique.

Prix spécial : LA RÉSIDENCE

SOCIALE : Association regroupant un service d'Aide par le Travail, un institut Médico- Professionnel et un institut Médico-Educatif.

Classe Égalité des chances, saison 3

L'ENS Louis-Lumière et la Fondation Culture et Diversité reconduisent la classe Égalité des chances. Il s'agit d'aider des étudiants issus de milieux modestes, inscrits dans le supérieur en Ile-de-France, à préparer le concours d'entrée à l'école du cinéma. Pour postuler, il faut être boursier et avoir moins de 27 ans au 01/01/16. En juin, 15 candidats sont sélectionnés sur dossier et entretien de motivation. Les dossiers de candidature sont téléchargeables sur le site <http://www.ens-louis-lumiere.fr/formation/egalite-des-chances/inscriptions-calendrier.html>

Tremplins professionnels

Aimé-Césaire en fête

Le 11 avril aura lieu l'inauguration de la nouvelle médiathèque Aimé-Césaire à La Courneuve, installée au 1 mail de l'Égalité, au sein du bâtiment de l'ancienne usine Mécano qui accueillera également le centre administratif de la ville. Programme disponible sur les sites de la ville de La Courneuve www.ville-la-courneuve.fr et www.mediathèques-plainecommune.fr/



© Willy Vainqueur

Appel à projets « Terre d'Avenir »

Pour cette 3^e édition, le climat est à l'honneur avec la 21^e Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique, organisée en décembre prochain au Bourget. À ce titre, Plaine Commune, territoire riverain du Bourget, dégage une dotation de 40 000 € pour soutenir les projets contribuant à la préservation du climat et s'appliquant au territoire, portés par des collectifs et associations de l'agglo. Les candidats sont conviés à compléter un dossier avant le 27 avril. Un jury se réunira en mai et sélectionnera les lauréats. Le montant maximum de la subvention accordée ne pourra pas dépasser 70 % du budget estimé, dans la limite de 5 000 € versés par Plaine Commune. Retrait des dossiers, T. 01 55 93 57 61 / 01 55 93 55 52 / 01 55 93 48 99 – appelprojets.terredavenir@plainecommune.fr

Il existe d'autres appels à projets, lancés par le Conseil général de la Seine-Saint-Denis et la Région Île-de-France. Infos sur www.seine-saint-denis.fr/appe-a-projets-climat-COP21.html et pauline.le-roux@iledefrance.fr / manuel.beguier@iledefrance.fr



Le 14 avril ont lieu au Stade de France les 23^e rencontres pour l'emploi organisées par Plaine Commune. 40 entreprises seront présentes. En amont, la Maison de l'emploi de Plaine Commune et ses partenaires (Mission locale, centres sociaux, association Les gazelles, Mission intercommunale pour l'insertion des jeunes, service municipal de la Jeunesse) proposent des ateliers gratuits pour préparer les candidats. Ces ateliers s'adressent à tout demandeur d'emploi quels que soient l'âge et le niveau de formation (inscription préalable obligatoire).

- Le 01/04 14h-17h, le 10/04 9h30-12h, 14h-17h, espace Maison de l'emploi, 62 avenue de la République, Aubervilliers. T. 01 71 86 35 36.
- Le 07/04 9h30-12h au centre socio-culturel Félix-Martin Orgemont, 67 rue Félix-Martin ; le 08/04 9h30-12h, espace Maison de l'emploi, 32-34 avenue Salvador-Allende ; le 09/04 9h30-12h, centre socio-culturel La source-Les presles, 4-10 rue Jean-Philippe Rameau. Aubervilliers. Inscriptions : espace Maison de l'emploi, T. 01 49 71 26 50.
- Le 08/04 9h30-12h30, le 10/04 9h30-12h30, espace Maison de l'emploi, 17 rue des Pommiers, La Courneuve. T. 01 71 86 34 00.
- Le 13/04 9h30-12h30, espace Maison de l'emploi, 2 bis quai de la Marine, L'Île-Saint-Denis. T. 01 55 87 07 71.
- Le 09/04 9h30-12h, 14h-17h, le 10/04 14h-17h, espace Maison de l'emploi, 6-8 avenue Lénine, Pierrefitte. T. 01 71 86 35 30.
- Le 09/04 9h-12 h, 14h-17h, Maison de quartier La Plaine, 120 avenue du Président Wilson, le 10/04 9h-12h, 14h-17h, espace Maison de l'emploi, 5 rue Jean-Jaurès. Saint-Denis. Inscriptions : espace Maison de l'emploi. T. 01 48 13 13 20.
- Le 10/04 9h30-12h30, 14h-17h (lieu communiqué lors de l'inscription). Saint-Ouen. Inscriptions : PDV RSA, 6 bis rue Claude-Monet. T. 01 71 86 30 78.
- Le 10/04 9h30-12h30, le 13/04 9h30-12h30, espace Maison de l'emploi, 87 avenue Aristide-Briand, Stains. T. 01 71 86 35 40.
- Le 13/04 9h30-12h30, espace Maison de l'emploi, 13-15 place de l'Hôtel de Ville, Villetaneuse. T. 01 55 83 42 80.

Les quartiers de l'alternance

En avril et mai cinq rendez-vous en centre-ville sont organisés par la Maison de l'emploi de Plaine Commune pour permettre aux étudiants et chefs d'entreprises de se rencontrer, dans le but de signer des conventions de formations en alternance. Les jeunes sont attendus nombreux, munis de leur CV et lettre de motivation.

- le 1^{er} avril, en partenariat avec le forum Job d'été d'EPIJOBS et La MIJJ, de 10h à 16h, place René Clair, Épinay-sur-Seine.
- le 8 avril, en partenariat avec le forum Job d'été du Service Jeunesse, de 9h30 à 13h, allée du Progrès, La Courneuve.
- le 6 mai, de 13h à 17h, lycée Jean-Pierre Timbaud, 103 av de la République, Aubervilliers.
- le 12 mai, de 13h à 17h, place Marcel Pointet, Stains.
- le 24 mai, en partenariat avec le forum Job d'été du service Jeunesse, de 9h30 à 13h, place Victor Hugo, Saint-Denis.

+ d'info sur www.maisonemploi-plainecommune.fr rubrique Alternance

Une décennie pour Plaine Commune Habitat



© Yann Mambert

Plaine Commune Habitat a 10 ans. En février 2005, un décret a permis la création d'un outil communautaire chargé des questions relatives au logement social. En octobre 2005, les offices HLM municipaux de Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Denis, les sociétés d'économie mixte de Saint-Denis (Le Logement Dionysien) et de Villetaneuse (la SOVIAC) fusionnaient avec l'OPAC. Rejoints en janvier 2006 par l'office HLM de la Courneuve. Le 12 février 2015, Plaine Commune Habitat conviait ses partenaires à célébrer ce 10^e anniversaire et affichait son « ambition que les décennies à venir perpétuent

l'engagement de l'office et l'ambition politique de l'agglomération en faveur d'un logement social de qualité et pour tous ».

Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU)

Saint-Leu

1 144 logements 4 444 habitants
OGIF, FH, PCH

Orgemont

4 389 logements 11 543 habitants
ICADE, SARVILEP, La Maison du Cil, Opievoy, SAIEM, OSICA

La Source

4 638 logements 12 383 habitants
PCH, La Sablière, FH, OGIF, Antin, Logement Francilien

Épinay-sur-Seine

Villetaneuse

L'Île-Saint-Denis

Centre-ville

10 715 logements 22 067 habitants
PCH, ANTIN, Toit et Joie, I3F

Quartier sud

500 logements
SOHP

Vieux Saint-Ouen

3 100 logements 7 580 habitants
OPH Saint-Ouen

Saint-Ouen

Cordon / La Motte Taupin

542 logements 1 000 habitants
OPH Saint-Ouen

Afin de prolonger la dynamique mise en œuvre dans le cadre de NPRU1, l'État a lancé un appel à candidature pour un second programme national de rénovation urbaine. La liste des 200 quartiers retenus dans le cadre de ce PNRU2 sur les 1300 proposés est connue depuis quelques semaines. Sur le territoire de Plaine Commune, 14 quartiers sont concernés par ces futurs chantiers de grande ampleur, dont un projet commun avec Est Ensemble. Il s'agit de secteurs pour certains déjà concernés par le PNRU1 mais nécessitant des interventions complémentaires et, pour d'autres de quartiers qui jusque-là n'ont pas fait l'objet de travaux massifs.



INFOS CHIFFRÉES

Retour sur PNRU2

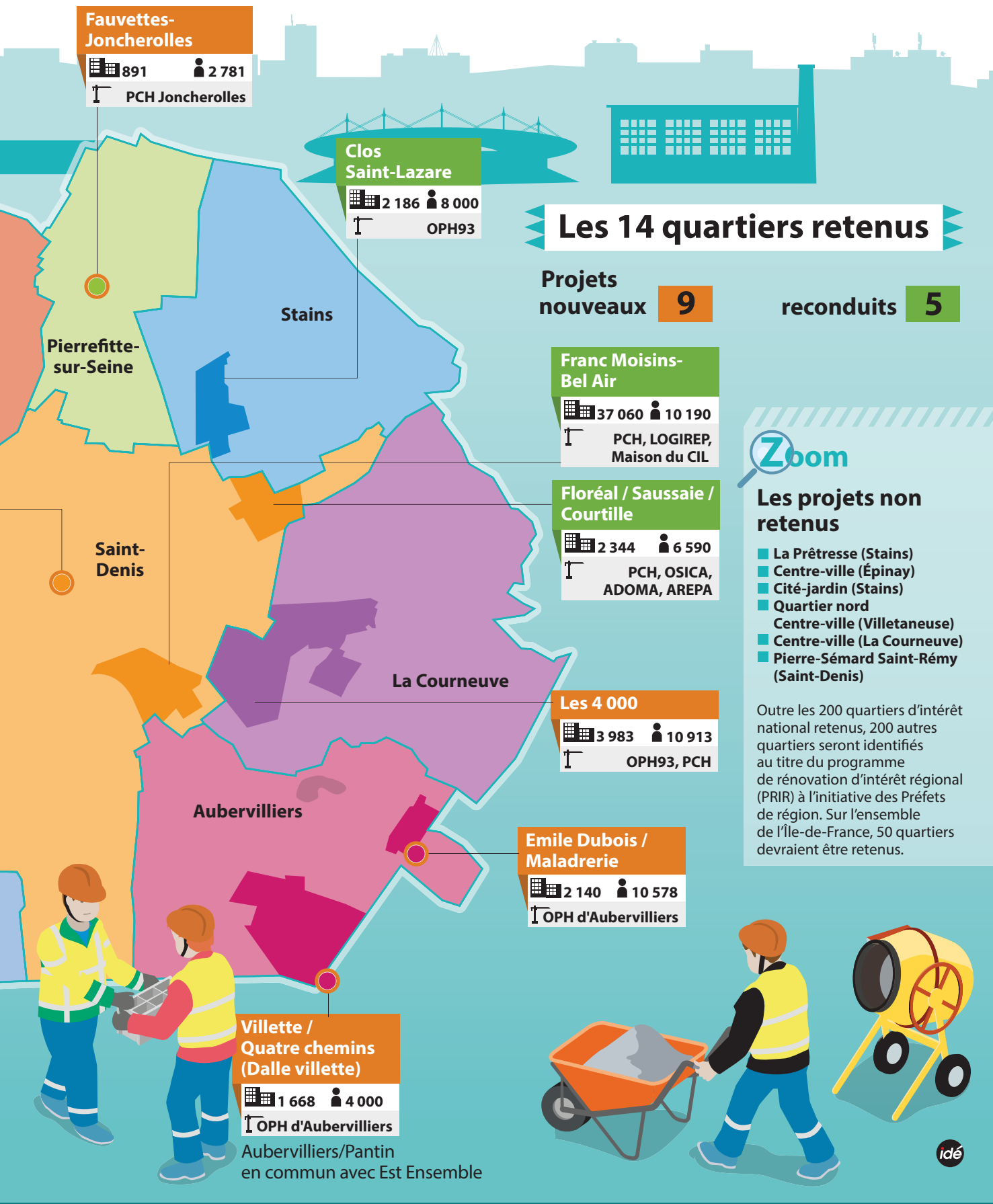
Montants financés par Plaine Commune

145 106 961€

DÉMOLITION	
Logement social	2 688
Habitat privé dégradé	900
Foyer	773
CONSTRUCTION	
Logement social	3 805
Habitat privé dégradé	706
Foyer	1 437
RÉHABILITATION	12 491
RÉSIDENTIALISATION	11 408

Nombre de logements
 Nombre d'habitants
 Bailleurs

ou PNRU2)



Les 14 quartiers retenus

Projets nouveaux **9**

reconduits **5**

Zoom

Les projets non retenus

- La Prêtresse (Stains)
- Centre-ville (Épinay)
- Cité-jardin (Stains)
- Quartier nord Centre-ville (Villetaneuse)
- Centre-ville (La Courneuve)
- Pierre-Sémard Saint-Rémy (Saint-Denis)

Outre les 200 quartiers d'intérêt national retenus, 200 autres quartiers seront identifiés au titre du programme de rénovation d'intérêt régional (PRIR) à l'initiative des Préfets de région. Sur l'ensemble de l'Île-de-France, 50 quartiers devraient être retenus.





emploi

> OFFRES D'EMPLOI

La communauté d'agglomération Plaine Commune publie systématiquement ses offres d'emploi sur plainecommune.fr.

www.plainecommune.fr/offres-emploi

> MAISONS DE L'EMPLOI

Répartis dans toutes les villes du territoire, les espaces Maisons de l'emploi du territoire de Plaine Commune proposent sur un même lieu, une palette de conseils et de services gratuits aux demandeurs d'emploi, aux habitants, aux étudiants ainsi qu'aux salariés à la recherche d'un emploi.

Aubervilliers

62, avenue de la République
Tél : 01 71 86 35 36

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-17h30

Épinay-sur-Seine

36 avenue Salvador Allende
Tél : 01 49 71 26 50

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h15 - 12h / 14h-17h
Fermeture au public le vendredi.

L'Île-Saint-Denis

2 bis, quai de la marine
Tél : 01 55 87 07 70

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 - fermeture au public le vendredi après-midi.

Pierrefitte-sur-Seine

6-8 avenue Lénine

Tél : 01 71 86 35 30
Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-16h30

déchèteries

POUR LES PARTICULIERS (GRATUIT)

Elles sont ouvertes à tous les habitants de la communauté d'agglomération munis d'une carte d'accès. L'accès est limité aux véhicules de moins de 2,10 mètres de haut (sauf pour les entreprises) et de moins de 3,5 tonnes. Une carte d'accès vous est délivrée lors de votre première visite, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un avis de taxe foncière (pour

les propriétaires) ou d'une quittance de loyer (pour les locataires).

Pierrefitte-sur-Seine

102-104, rue d'Amiens
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40

Aubervilliers

Rue des bergeries
Lundi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h40
Mardi, jeudi, samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 18h40

Épinay-sur-Seine

9, rue de l'Yser
Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche de 9h à 18h40
Mardi et jeudi de 12h à 18h40

Saint-Denis

5 rue Jean Jaurès
Tél : 01 48 13 13 20
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
Fermeture le jeudi - Permanence juridique et écrivain public sur RDV.

Stains

87 avenue Aristide Briand
Tél : 01 71 86 35 40
Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Villetaneuse

13/15 Place de l'Hôtel de Ville
Tél : 01 55 83 42 80
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 9h-12h30 / 13h30-16h - Vendredi : 9h-12h - Permanence juridique sur RDV

La Courneuve

17 place du Pommier de Bois
Tél : 01 71 86 34 00
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

création d'entreprise

Vous avez envie de créer votre entreprise, vous avez déjà un début de projet ou vous avez commencé à travailler votre projet de création et vous avez besoin d'appui et de conseils ?

En appelant le numéro unique

0 811 562 563

vous serez accueilli et orienté. Un rendez-vous sera pris immédiatement avec un conseiller qui pourra vous aider.

POUR LES ARTISANS ET COMMERÇANTS (PAYANT)

Uniquement pour leurs déchets d'activités hors pneumatiques usagés.

Pierrefitte-sur-Seine

Lundi, mercredi et vendredi de 8h à 12h

Aubervilliers

Lundi, mercredi et vendredi de 7h à 12h

Épinay-sur-Seine

Mardi et jeudi de 7h à 12h

médiathèques et médi@TIC

Les bibliobus et les 25 médiathèques de Plaine Commune vous accueillent dans les 9 villes du territoire. Entièrement gratuit, ce service vous permet, une fois inscrit (carte d'identité et justificatif de domicile à présenter) d'emprunter livres, CD ou DVD. Mais vous pouvez aussi fréquenter les médiathèques sans être inscrit pour lire sur place, accéder à Internet, consulter la presse ou profiter des nombreux rendez-vous culturels qu'elles accueillent.

Enfin, les médiathèques, c'est aussi la médi@TIC, une plateforme de ressources numériques qui vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne répartis en 5 grands espaces : musique, cinéma, savoir, presse et jeunesse.

www.mediathèques-plainecommune.fr

rubrique.medi@tic

newsletter

Tous les mois, la newsletter de plainecommune.fr vous dresse un panorama de la vie du territoire. Actualités, services aux habitants et aux usagers de l'Agglo, agenda culturel ou rendez-vous clefs..., retrouvez chaque premier jeudi du mois dans votre boîte mail ce condensé d'informations. Inscrivez-vous !

www.plainecommune.fr/newsletter

service des eaux

Pour toute demande de certificat de raccordement, demande de branchements, de subventions, vous trouverez les formulaires utiles dans la rubrique :

www.plainecommune.fr/assainissement-eau

Vous pouvez aussi signaler un problème relatif à l'assainissement en remplissant un formulaire en ligne, toujours sur plainecommune.fr

Allo Agglo !

Allo Agglo ! est le service gratuit pour toutes vos demandes d'information, démarches et signalements d'incident sur l'espace public et la propreté de votre ville (tri des déchets, propreté, voirie, assainissement, parcs et jardins, ...). Il est disponible sur Internet, sur appli mobile et par téléphone* du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h30.

*appel gratuit depuis un poste fixe et payant depuis un portable (0,15 € / minute).

www.plainecommune.fr/allo-agglo

tourisme

Office de tourisme Plaine Commune Grand Paris :
1 rue de la République
93200 Saint-Denis
Tél : 01 55 870 870
Email : infos@plainecommunetourisme.com

travaux en cours

> TRAFIC

Retrouvez sur cette carte interactive tous les « gros travaux » en cours sur le territoire qui impactent vos déplacements : voie fermée, difficultés de circulation etc.

www.plainecommune.fr/trafic-travaux

> INFO

Retrouvez toutes les informations sur les travaux en cours ou à venir sur l'espace public, dans votre quartier ou votre ville.

www.plainecommune.fr/infos-travaux

Allo Agglo! tél 0 800 074 904
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE ET PAYANT DEPUIS UN MOBILE (0,15 €/MIN)
web plainecommune.fr
app plainecommune

A votre service !

Allo Agglo en roman photo ou le service gratuit d'information, de réclamation et de demandes d'intervention de Plaine Commune tout en images. ►

roman photo © Pierre Le Tulzo

8h25 - À Pierrefitte, Jean-Luc part au travail.



!

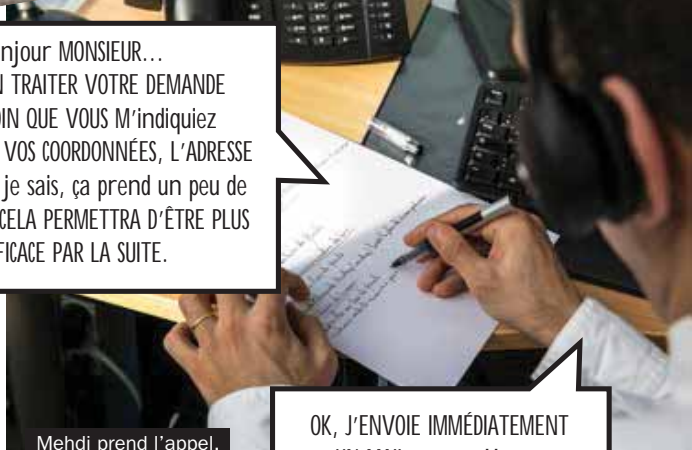
À 100 mètres de l'arrêt de bus... surprise !



Inès ne pourra pas passer en sécurité avec la poussette !



Bonjour MONSIEUR...
POUR BIEN TRAITER VOTRE DEMANDE
J'AI BESOIN QUE VOUS M'indiquiez
VOTRE NOM, VOS COORDONNÉES, L'ADRESSE
DU DÉPÔT... je sais, ça prend un peu de
temps MAIS CELA PERMETTRA D'ÊTRE PLUS
EFFICACE PAR LA SUITE.



Mehdi prend l'appel.

OK, J'ENVOIE IMMÉDIATEMENT
UN MAIL à ma collègue
qui va gérer cela !

8h40 - Inquiet pour sa fille Inès qui doit passer au même endroit avec son bébé en poussette, Jean-Luc décide de signaler le dépôt sauvage au service «Allo Agglo!».

Delphine traite la demande et envoie une requête à Djibril.



et hop !



un signalement
de dépôt sauvage...
allons mener l'enquête !

Djibril est au centre technique quand il reçoit le message.

9h10 - Inès sort de chez elle.



!?



!

CLIC-CLAC

Inès décide à son tour de prévenir Allo Agglo. Pour elle ce sera via l'appli Plaine Commune.



et hop !



9h15 - Mehdi reçoit le second signalement et relance sa collègue par téléphone.



Ok, bien reçu Mehdi, je me renseigne pour savoir où en est l'équipe...



Pendant ce temps là, Djibril et son coéquipier sont déjà en route !

9h30 - Pendant qu'un agent mène l'enquête pour découvrir qui a déposé ces ordures un autre commence à sécuriser le site...

si nous retrouvons celui qui a fait ça, nous lui enverrons la facture des frais d'enlèvement.



Go !
On va vite aller déblayer le tas indiqué par Djibril.

15h15 - L'équipe d'intervention prend le départ.

15h30 - Le dépôt sauvage est chargé dans le camion.

et hop !



Le dépôt sauvage sera emporté vers l'une des trois déchèteries de Plaine Commune que les habitants peuvent utiliser tous les jours.



En plus, le dépôt en déchèterie, c'est gratuit pour les particuliers !



Un dernier coup de balai pour faire place nette.



et hop !



16h30 - L'équipe est satisfaite, le site a été nettoyé dans la journée ! Même si Plaine Commune s'est fixé comme objectif d'enlever les dépôts sauvages sous 48 heures, ça fait plaisir de réduire les délais.

17h - Mehdi reçoit le mail qui confirme l'enlèvement du dépôt sauvage.



et hop !

dossier classé !

8h30 - Le lendemain, Jean-Luc part au travail... bonne surprise !



ALLO agglo ça marche !

+ d'info sur plaine commune .fr Diaporama disponible en ligne

Allo Agglo et vous

C'est vous qui le dites, le service Allo Agglo, ça fonctionne bien et dans des délais très raisonnables. Témoignages d'habitants de Plaine Commune ayant fait appel à Allo Agglo.

► Propos recueillis par Ariane Servain

Madame S., Pierrefitte

« Mon bac de récupération de verre a disparu à deux reprises. J'ai donc contacté Allo Agglo. L'équipe m'avait informée du jour de livraison du nouveau bac mais comme j'étais absente, les livreurs me l'ont déposé devant chez moi. Cela s'est fait dans un délai de quelques jours ».

Madame P., La Courneuve

« Dans mon quartier, les équipes d'entretien d'Allo Agglo ont un travail phénoménal. Les agents sont réactifs, viennent rapidement nettoyer après qu'on les ait appelés mais, dans la foulée, les trottoirs sont de nouveau souillés par les déjections canines, les matelas abandonnés... L'équipe d'intervention a du mérite face à tant de manques de civisme ».

Madame P., Stains

« Dans ma rue sont régulièrement entreposés de vieux matelas en dehors des jours de passage des encombrants. J'ai dans mon annuaire, bien en vue, le dépliant Allo Agglo. Je les ai contactés plusieurs fois pour ce problème. Ils interviennent, au plus tard, le surlendemain pour débayer. Je conseille à tous mes voisins de faire appel à eux dès qu'ils constatent des débris qui jonchent le sol ».

Monsieur F.-C., Aubervilliers

« Je suis président du conseil syndical de 3 bâtiments. J'ai reçu dans ma boîte aux lettres le prospectus Allo Agglo. Je l'ai affiché dans le hall. Je fais régulièrement appel à ce service pour des dépôts sauvages, des lampadaires défaillants et la pose de corbeilles

à papier supplémentaires sur l'espace public. Certaines interventions demandent un délai plus long que d'autres mais une réponse est toujours apportée. La plupart des gens n'agissent pas en citoyens, constatent les incivilités mais n'ont pas le réflexe de signaler les dysfonctionnements. Il faudrait peut-être envisager des pochoirs avec le numéro du service sur les trottoirs ou un relais dans les écoles, que les enfants servent d'intermédiaires auprès des parents qui ne parlent pas français et pourquoi pas prévoir des prospectus Allo Agglo en plusieurs langues ? ».

Monsieur C., Saint-Denis

« J'ai envoyé un mail à Allo Agglo pour signaler des dépôts sauvages récurrents. C'est un problème colossal ! Des agents sont intervenus rapidement et ont posé un panneau d'interdiction mentionnant le montant de l'amende encourue. Les réclamations sont réellement prises en compte, c'est satisfaisant. J'ai donc pris mon téléphone pour féliciter Plaine Commune ».

Monsieur P., Pierrefitte

« Ma poubelle « spécial verre » a été volée à plusieurs reprises. A chaque fois, j'ai téléphoné à Allo Agglo puis un agent m'a rappelé pour m'annoncer le jour de passage pour le remplacement. Le délai a toujours été respecté ».

Madame P., Saint-Denis

« J'ai eu l'info quant à l'existence de ce service grâce au dépliant que je garde à proximité de mon téléphone. Etant anciennement de la partie, je reconnais les affaissements liés à l'enfouissement des réseaux d'assainissement. Donc quand je constate dans la chaussée un enfoncement, je contacte le service d'intervention par téléphone. Mes demandes ont toutes abouti et la plupart du temps à J+1 ! ».

LES SERVICES D'ALLO AGGLO

Allo Agglo est le service de Plaine Commune pour toutes vos démarches, vos démarches et vos signalements en lien avec la propreté et l'espace public de votre ville.

S'informer sur son cadre de vie

Allo Agglo vous renseigne sur :

- ↳ PROPRIÉTÉ ET TRI DES DÉCHETS
- ↳ VOIRIE

Demander un service ou faire une démarche administrative

Allo Agglo vous permet de :

- ↳ PROPRIÉTÉ ET TRI DES DÉCHETS
- ↳ VOIRIE
- ↳ ASSAINISSEMENT

Signaler un problème

Allo Agglo enregistre votre signalement pour :

- ↳ la propreté
- ↳ un dépôt sauvage
- ↳ des graffiti
- ↳ la collecte de déchets
- ↳ l'éclairage public
- ↳ les feux tricolores
- ↳ un danger sur la voie publique
- ↳ absence de plaque d'égout
- ↳ engorgement d'un réseau d'assainissement
- ↳ inondation
- ↳ arbre tombé...

et déclenche si besoin une intervention des services de Plaine Commune pour résoudre le problème.

→ TEL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune

+ d'info sur www.plainecommune.fr

Le centre d'appels Allo Agglo, joignable par téléphone, via l'application pour mobile ou sur internet, permet de s'informer sur son cadre de vie, demander un service, effectuer une démarche administrative et signaler un souci sur l'espace public. Le panel des interventions assurées par le service est listé sur la page internet spécifique du site de Plaine Commune et sur la plaquette d'information dédiée, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des résidents de l'agglo et disponible dans tous les lieux publics.

« Allo Agglo ? Pourriez-vous, s'il vous plaît... »

Allo Agglo est un service gratuit mis en place par Plaine Commune en septembre 2007 afin de répondre aux demandes et réclamations des habitants et usagers concernant la propreté et l'espace public.

Contacts

Téléphone

0 800 074 904 (appel gratuit depuis un poste fixe et facturé 0,15€/min depuis un portable)

Internet

www.plainecommune.fr

Appli mobile

Plainecommune

(disponible pour iPhone et Android)

► Par Claude Bardavid

Allo Agglo c'est simple comme un coup de fil, mais pas que... Si vous disposez d'Internet ou d'un smartphone, vous pouvez aussi solliciter le service par ce biais. Vous souhaitez avoir une précision sur les jours de collecte des déchets ou signaler un lampadaire défectueux ? Il vous suffit de composer le 0 800 074 904 (appel gratuit depuis un poste fixe et tarifié 0,15 €/min depuis un mobile). Un des six opérateurs présents dans le service prend en charge votre communication. Sandrine est opératrice depuis l'ouverture du service. « *Nous sommes 6 opérateurs et une responsable dans le service*, raconte-elle. *Nous recevons et traitons en moyenne 140 appels par jour. À chaque appel, nous essayons d'apporter immédiatement une réponse. Nous ne recevons pas que des demandes d'intervention, des riverains demandent aussi des renseignements sur les jours de collecte, par exemple* ». Disponible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30, l'équipe d'opérateurs spécialisés vous

informe et déclenche, si besoin, des interventions ciblées sur le terrain. Ce centre d'appels est certifié ISO 9001 : 2008, pour son système de management de la qualité.

Comment ça marche ?

Dès sa mise en contact avec Allo Agglo, l'habitant est en contact avec un opérateur ou une opératrice dont la mission, en suivant une procédure précise, est de lui apporter une solution. Pour cela, chaque demande doit être la plus détaillée possible. Tous les champs du formulaire sont remplis, avec un commentaire supplémentaire si nécessaire. Grâce à un logiciel dédié, la demande est adressée à un référent de terrain pour qu'une équipe d'intervention se déplace. Une fois que l'intervention sur place a été réalisée, l'équipe concernée rappelle le référent Allo Agglo pour clôturer l'intervention. Le traitement de la demande est gardé en mémoire. L'opérateur clôture la fiche sur le logiciel et rappelle si nécessaire l'utilisateur pour l'informer du traitement de son appel.

2014 en chiffres

78 %

des demandes d'enlèvement des dépôts

sauvages ont été traitées sous 48 heures

70 %

des appels concernent la gestion des déchets (demandes de bacs, questions sur le tri, ...) ou la propreté de l'espace public (demandes d'enlèvement de dépôts sauvages, nettoyage de la rue, ...)

38 000 appels par an

2 539

demandes d'enlèvement des dépôts sauvages reçues par le centre d'appels Allo Agglo

29 450 tonnes

de dépôts sauvages enlevées par les agents des unités territoriales

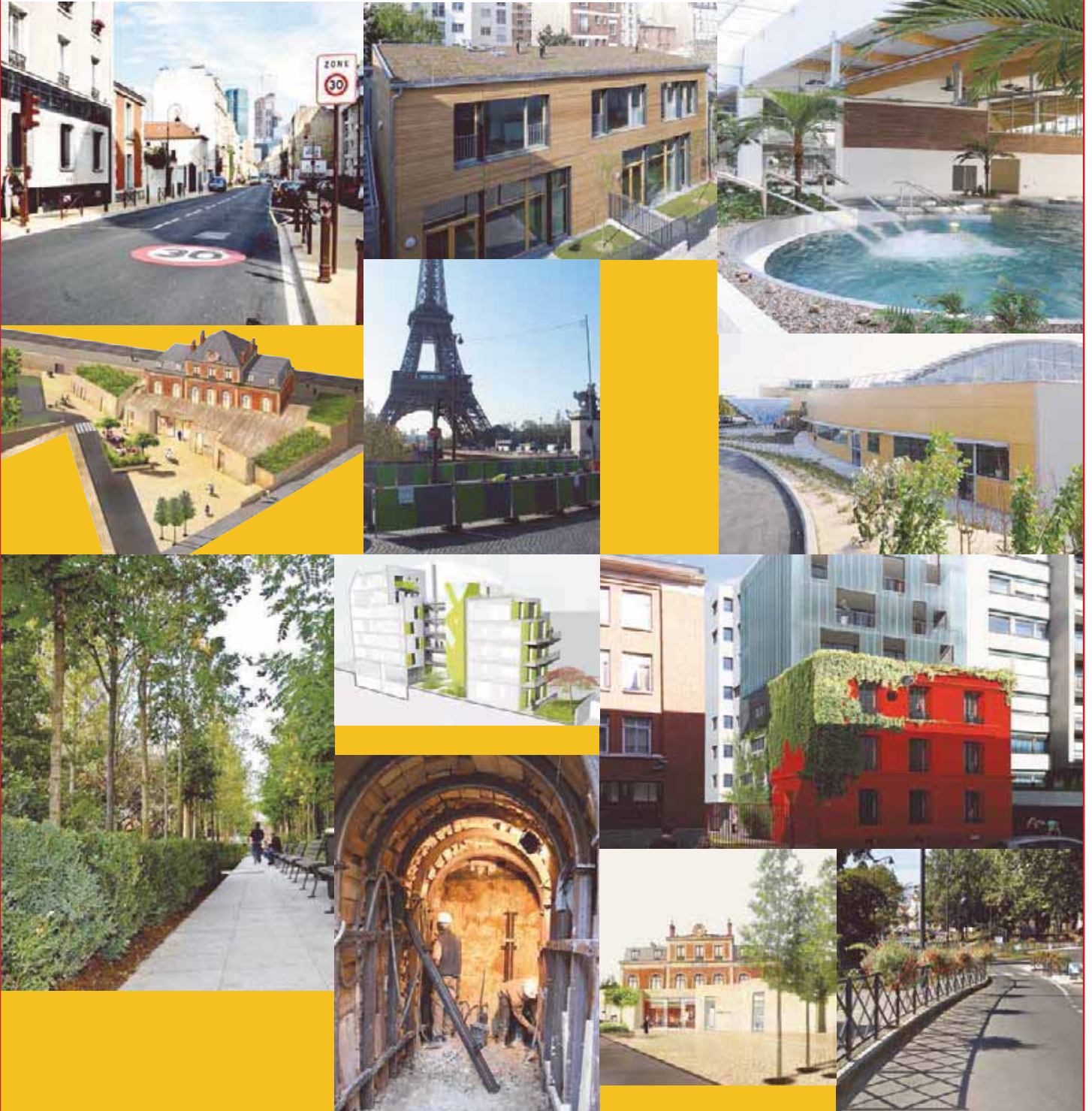
Que fait ?
Plaine Commune

Dans une démarche de service public, Plaine Commune a créé une plateforme dédiée, accessible 6 jours/7, composée de six agents en lien avec les diverses unités territoriales réparties sur les villes de l'agglo. Depuis 2007, année de la mise en place du numéro, 130 000 fiches ont été ouvertes par Allo Agglo et traitées par les agents des unités territoriales.

Fayolle

Construire votre futur

Les métiers de la Route, du Génie Civil et du Bâtiment



30, rue de l'Égalité - 95230 Soisy-sous-Montmorency

01 34 28 40 40



ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES MECANISMES

30 ANS D'EXPERIENCE

ETEM est une entreprise générale d'électricité appliquée au bâtiment, neuf ou ancien. Le cœur de notre métier est la distribution de courant fort et de courant faible. Depuis 1973, **ETEM** a acquis une solide expérience dans deux domaines spécifiques : la réhabilitation de logements sociaux et la maintenance immobilière



**REHABILITATION
DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Notre spécialité est fondée sur la réhabilitation de logements sociaux dans le domaine des réseaux courant fort et courant faible : rénovation, mise aux normes, modernisation. Une activité qui exige rapidité d'exécution et aptitude au dialogue avec les habitants.

**MAINTENANCE ET AMENAGEMENT
TOUS CORPS D'ETAT**

ETEM est une entreprise générale de travaux « tous corps d'état » appliqués au bâtiment. Nous proposons une prestation multiservice de maintenance immobilière, ainsi que la réhabilitation et l'aménagement de tout patrimoine bâti.

**75, rue Alix - BP 61 - 93602
Aulnay-sous-bois Cedex
Tél. 01 48 66 01 37 -
Fax 01 48 66 63 69**





Valérie Chafik ; initiatrice maison d'assistantes maternelles Orgemômes - Épinay-sur-Seine



Samira Djouadi ; fondatrice association Sport'à vie - Aubervilliers



Lorette Dorgans ; co-présidente association Femmes de l'île - L'île-Saint-Denis



Dominique Gobetti ; principale collègue Pablo-Neruda - Pierrefitte-sur-Seine



Océane Herrou ; directrice association Déchets d'art - Saint-Denis



Dilan Kindé ; étudiante en droit, bénévole à la Clinique Juridique - Stains



Adolphine Koulounda ; conseil de développement de Plaine Commune - Stains



Marjorie Nakache ; réalisatrice, directrice Studio Théâtre de Stains - Stains



Lydia Tokic ; créatrice d'EcoNatBio - Saint-Denis



Awa Traoré ; co-présidente association Femmes de l'île - L'île-Saint-Denis

contexte

Les changements survenus dans la société au XX^e siècle ont fait évoluer le statut des femmes. Ayant accès aux études supérieures, elles représentent 40 % de la population active et ont acquis leur indépendance financière. De plus, elles ont grandi dans la mixité des écoles laïques et ont célébré dernièrement le quarantenaire de la loi Weil adoptée début 1975. Pourtant, même si une journée pour les droits des femmes a été fixée en 1977 par l'ONU et des Missions droits des femmes ont vu le jour dans les villes, les inégalités entre femmes et hommes subsistent. L'écart de salaire reste de 24 % (enquête INSEE) et les femmes assurent encore 80 % des tâches ménagères (étude Ined). Alors, comment ces femmes, à la fois force vive et centre névralgique familial, se définissent-elles ? Quel regard portent-elles sur elles-mêmes et leurs missions ? En commun a donné la parole à des femmes qui font Plaine Commune afin de décrypter comment elles font bouger la banlieue et s'inscrivent comme actrices sur le territoire.

► **Propos recueillis par Ariane Servain.**

Que fait ?
Plaine
Commune

Pour réaffirmer son engagement en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et contre les discriminations, une délégation nouvelle a été confiée à Angèle Dione, conseillère déléguée, élue de Stains.

Plaine Commune mène déjà des actions dans les domaines de l'emploi et de l'insertion grâce à un plan de lutte contre les discriminations. L'ambition est aujourd'hui d'irriguer l'ensemble des politiques publiques, de réinterroger la manière dont nous pensons notre action et veiller à ce que cette préoccupation soit partagée par tous les élus et les services dans un souci de transversalité. Nous agissons au quotidien en tant qu'employeur de plus de 2 200 agents pour favoriser la mixité au sein des équipes mais aussi dans nos domaines de compétence : aménagement des espaces ou équipements publics, lecture publique et actions culturelles, habitat etc.

Comment les femm

« Les femmes font preuve d'un dynamisme, d'une énergie, c'est presque un instinct de survie ».
Lorette.

« Les femmes sont investies d'une mission, ce sont des challengeuses. Elles ne se posent pas la question quant à savoir si elles vont y arriver, elles font ! Elles ont un imaginaire, une force qui font qu'elles y arrivent ».
Valérie.

« Il est important d'avoir, dans les quartiers, des structures qui organisent des événements pour permettre aux femmes de sortir de chez elles car spontanément, elles ont du mal à bouger ».
Adolphine.

« Il faut s'autoriser et organiser son incompétence domestique, bref savoir lâcher du lest sur certains terrains pour pouvoir en occuper d'autres ».
Océane.

« Les femmes portent une parole face à une adversité. Et cette parole est forte et nécessaire, elle doit être libérée, exprimée ».
Marjorie.

« Les femmes en général et notamment les étudiantes ont envie de faire bouger les choses. Alors il faut adhérer à des associations car cette contribution participe à changer l'image qu'on donne ».
Dilan.

« Via des ateliers et sorties, on travaille à l'émancipation des femmes, à l'occupation de l'espace public par la femme ».
Lorette.

« S'impliquer dans les actions organisées sur la ville est une manière d'être citoyenne. L'objectif est d'être actrice de sa vie, ne pas se laisser imposer une vie ».
Awa.



elles font bouger la banlieue

le débat

« Souvent ce sont les mamans qui prennent les choses en main, décident de leur destin. Je suis frappée par le nombre de femmes issues d'Afrique noire divorcées. Ces mamans deviennent autonomes, travaillent. Les mères jouent vraiment un nouveau rôle dans la structuration familiale, par leur emploi elles contribuent à l'intégration de leurs enfants dans la société française ».

Dominique.

« Le culot et la motivation peuvent faire bouger les lignes. Il faut croire en soi, en son projet, profiter des opportunités pour pouvoir faire ensuite bénéficier d'autres de ses ouvertures ».

Samira.

« Il ne faut pas hésiter à se positionner, prendre sa place, dire ce que l'on a à dire et avancer. Les embûches renforcent, il faut avoir confiance en sa petite lumière ».

Lydia.

« Il y a une nécessité pour les mamans de légitimer le fait qu'elles puissent sans culpabiliser déposer ponctuellement leurs enfants dans des structures spécifiques pour se dégager du temps à elles. Il faut trouver des systèmes flexibles, des modes alternatifs de garde ».

Valérie.

« Les maris doivent s'impliquer davantage dans le partage des tâches au sein du foyer afin que les femmes aient la possibilité de participer à des actions extérieures ».

Awa.

« Il est important que les filles et les femmes puissent être libres dans leur tête, fières d'elles et agissent sans pressions ».

Lorette.

« Les enfants ont un regard positif sur leur mère lorsqu'elles sont actives, impliquées, investies dans la vie citoyenne ».

Adolphine.

« Il est important de changer les regards, celui qu'une femme porte sur elle-même, celui qu'elle imagine qu'on a sur elle... ».

Océane.

« Quand les femmes bougent, par effet rebond, tout l'entourage bouge. La position de la femme bascule dans une autre réalité ».

Valérie.

« Il serait bien d'aider les femmes dans leur quotidien à sortir de chez elle. Mais sans leurs enfants. Trop souvent les enfants sont les passeports vers l'extérieur, on voudrait que les mères puissent prendre du temps vraiment pour elles ».

Lorette.

« Heureusement qu'il y a des femmes plus dynamiques qui insufflent l'action car, dans mon quartier, si on attendait l'impulsion des hommes pour que les femmes sortent, on serait vraiment mortes ! ».

Adolphine.

« Il faut avoir la motivation et, un jour ou l'autre, on va réussir à se faire entendre ».

Dilan.

monœil

VÉRONIQUE JOMARD, PLASTICIENNE



La révélatrice d'énergies

Véronique Joumard, plasticienne

Si Plaine Commune était...

Un qualificatif ?

Éclectique. Car c'est un territoire marqué à la fois par une architecture industrielle encore très présente, des bâtiments contemporains et des monuments historiques.

Un animal ?

Un caméléon. En raison de la population multi-ethnique et pluriculturelle que composent les habitants.

Un monument ou bâtiment emblématique ?

Une usine. Bassin d'emplois depuis plus d'un siècle, Plaine Commune est en cours de mutation accueillant nombre de sièges d'entreprises mais le passé ouvrier est toujours prégnant.

Un vêtement ?

Un gilet de chantier. En écho à la transformation que vivent les villes de l'agglomération.

Une couleur ?

Un nuancier formé du rouge brique des usines, du gris-vert du canal et du bleu-gris du ciel.

Une vertu ?

L'adaptabilité. Pour résumer tout ce qui précède.

Véronique Joumard, artiste plasticienne, grenobloise d'origine, vit et travaille depuis plusieurs décennies à Paris. L'artiste qui réalise des sculptures dans l'espace public généralement pensées

pour un lieu donné, s'intéresse aux dispositifs permettant de rendre visibles les énergies : lumière, vent, chaleur... Avec ses créations, Véronique Joumard propose au public d'expérimenter physiquement l'environnement ambiant, de mettre ses sens à contribution. « *J'aime l'idée de rendre visible à la fois la lumière elle-même et les éléments nécessaires à son apparition* », explique la plasticienne. C'est dans cet esprit que Véronique Joumard a imaginé le *Halo du Mécano*, œuvre de grande ampleur prenant place sur le site de l'ancienne usine Mécano à La Courneuve. La ville de La Courneuve et Plaine Commune ont en effet réhabilité l'usine Mécano pour y installer une médiathèque et un centre administratif. Dans le cadre de ces travaux, 1 % du coût de la construction a été consacré à la commande d'une œuvre d'art spécifiquement imaginée pour embellir le bâtiment et accueillir l'art dans l'espace public. « *Le Halo est une œuvre pensée pour prendre place dans l'espace public et non dans une galerie et est destiné à être vue au quotidien du grand public et non des seuls amateurs d'art* », analyse Véronique Joumard. « *Il était de ce fait important pour moi de m'imprégner de l'atmosphère du lieu afin de concevoir une œuvre en harmonie avec le bâtiment. Je me suis rendue plusieurs fois sur le site, l'ai contourné, photographié... une balade photographique dans le cadre de cette carte blanche m'est ainsi apparue dans la continuité* ».

Le *Halo du Mécano* sera inauguré le 11 avril prochain à La Courneuve.

► Ariane Servain

Enseigne KDI, Aubervilliers

© Véronique Joumard

Pochoirs dorés liés au Halo du Mécano, entreposés dans l'atelier de Véronique Joumard

Véronique Joumard dans son atelier parisien, un lieu rempli de cadres, bâches, matériaux divers, photos, livres et dessins de sa fille



© Christophe Fillieule

« J'ai trouvé la proposition de carte blanche amusante et y ai vu l'occasion de découvrir plus largement le territoire. En

effet, avec le chantier du Mécano, même si je me rendais régulièrement à La Courneuve pour en suivre l'évolution, j'avais rarement l'occasion de me balader aux alentours et encore moins dans les villes voisines.

Je ne m'attendais à rien de particulier.

J'ai appréhendé ma balade tel un badaud, sans a priori, restant juste attentive à ce qui m'interpellaient et donnerait à voir par l'objectif de l'appareil photo. J'ai choisi une balade photographique car l'appareil est un outil intuitif que j'utilise souvent dans mes

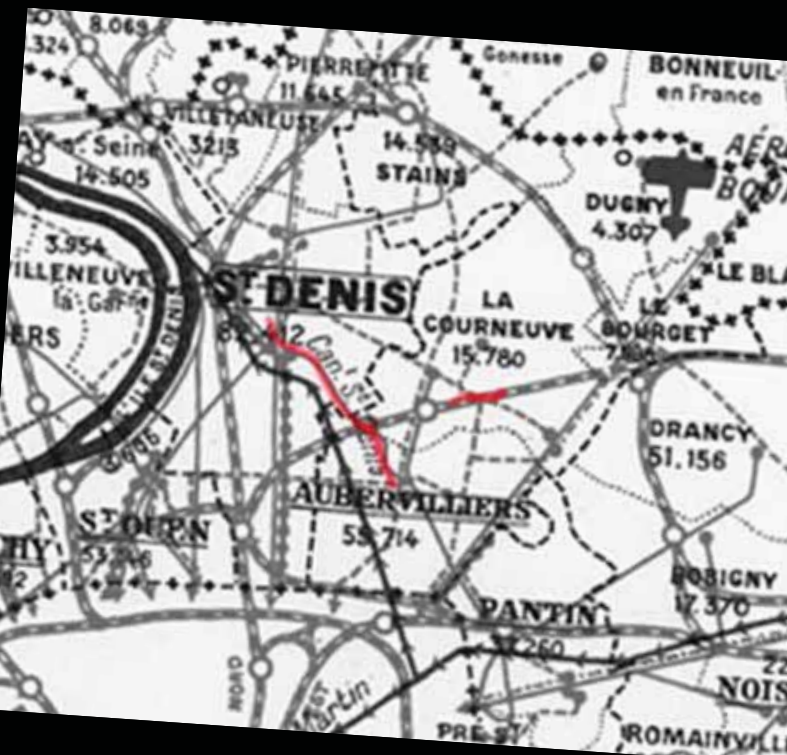
déambulations préalables à l'élaboration de mes projets et que j'emporte toujours avec moi en voyage. Concernant cette exploration en l'occurrence, comme je partais à la découverte du territoire, l'idée de voyage était là.

En plus, la photo est un medium immédiatement parlant, accessible ».

Les 4000, La Courneuve



© Veronique Joumard



« J'ai au total effectué trois parcours des jours où la météo était très différente : sous la neige fondue, sous un ciel bleu et sous un ciel plombé. La lumière était ainsi vraiment changeante, accentuant des détails tout autres. Je me suis promenée autour du site Mécano à La Courneuve, et plusieurs fois le long du canal. Le canal, depuis la limite avec Paris, traverse plusieurs villes et offre divers visages. Certains abords sont aménagés, d'autres en friche accueillant des canards. Autre surprise, la présence d'un quartier asiatique marqué par une intense activité, une vraie effervescence alors que les secteurs à proximité étaient étrangement calmes. C'est étonnant de voir comment les quartiers s'inscrivent dans le paysage... ».



Passerelle de la Fraternité, Aubervilliers

© Veronique Jourdain

« Le bâtiment Mécano, qui présente un double fronton orienté vers le sud et reflète la lumière du soleil, est emblématique du passé et du patrimoine ouvriers. Il me semblait important que le nom demeure sur l'édifice. Sur l'un des frontons, il reste les lettres métalliques, sur l'autre, subsiste juste la trace, comme un fantôme. J'ai donc choisi de doré les lettres subsistantes sur le premier et le pourtour des lettres disparues sur le second. On obtient un effet miroir : positif/négatif. En plus de cela, prend place à côté une éolienne avec l'idée de fournir de l'énergie. L'usine ayant en son temps d'activité mobilisé

beaucoup d'énergie. Par ailleurs, lors de la première visite, j'ai vu que le parvis du site était un lieu assez venté. Or, c'est toujours intéressant d'utiliser les qualités intrinsèques d'un site. L'idée avec cette éolienne, dont les pales sont dorées comme les lettres des frontons, est de fournir de l'énergie et d'éclairer les frontons la nuit. Les nuits de grand vent, les frontons seront visibles, les nuits sans vent, ils resteront dans l'obscurité. Quant à l'énergie accumulée la journée, elle sera rebasculée dans le réseau électrique. Le mieux étant de voir par soi-même, profitez de l'arrivée du printemps pour découvrir l'œuvre et, en attendant, rendez-vous le 11 avril pour l'inauguration de la médiathèque Aimé-Césaire accueillie dans le bâtiment Mécano.



L'éolienne, imaginée par
Véronique Joumard, prend place devant
le bâtiment Mécano

© Véronique Joumard

Rue Saint-Gobain, Aubervilliers

© Véronique Joumard

GRUPE FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES ET PARTENAIRES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 21 - Courriel : Fdg.Communistes.partenaires@plainecommune.fr

LA POLITIQUE DE LA VILLE C'EST AUSSI LES POLITIQUES DE DROIT COMMUN

Le Président de la République a récemment annoncé une réforme de la politique de la ville, elle avait été annoncée dès 2012.

Après 40 ans de politique de la ville et de plans banlieue, et après des milliards consacrés à ces différents plans pour les quartiers, les inégalités demeurent.

Le volet urbain a donné des résultats. Sur Plaine Commune ce ne sont pas moins de 24 quartiers ANRU qui ont été éligibles aux dispositifs de la politique de la ville, des quartiers entiers transformés sur le territoire. De nombreux habitants ont profité de ces dispositifs, dans la concertation, pour transformer leurs lieux de vie.

C'est le volet qui concerne les politiques de droit commun qui n'a pas tenu ses promesses.

Pénuries de logements, explosion du chômage, infrastructures de transports insuffisantes ou défaillantes.

Or, l'engagement volontariste des élus et des citoyens pour de nouveaux moyens de transports a été total : ces mobilisations ont permis de faire avancer les projets et de rattraper un lourd retard : T5, T8...

Concernant le logement, notre territoire est celui qui construit le plus de logements de toute l'Ile-de-France. Pourtant, dans ce domaine, l'aide de l'Etat est plus qu'insuffisante, et la puissance publique ne joue pas son rôle pour une meilleure répartition du logement, notamment social. Sur l'emploi, le taux de chômage sur les villes de Plaine Commune reste supérieur à la moyenne nationale, notamment chez les jeunes. Ce constat impose une plus grande prise de conscience et des politiques mieux ciblées de l'Etat envers les publics en recherche d'emploi. Plaine Commune mène de nombreuses actions pour lutter contre le chômage et offrir des débouchés, le concours toujours plus important de l'Etat est essentiel.

Si la politique de la ville n'est pas que question de moyens, ceux-ci permettent néanmoins de mesurer l'engagement de l'Etat dans ces quartiers, après des années de désengagement, de démantèlement du tissu associatif et des services publics pourtant indispensables dans ces quartiers plus qu'ailleurs.

L'Etat doit résolument s'engager contres les inégalités qui minent les quartiers populaires, notamment sur le territoire de Plaine Commune, plan banlieue après plan banlieue. Il faut qu'enfin les habitants de ces quartiers ne soient plus les oubliés de la République.



Frédéric Durand,
président du groupe

LES ÉLU-E-S DU GROUPE
FRONT DE GAUCHE, COMMUNISTES
ET PARTENAIRES

Aubervilliers : Pascal Beaudet, Mériem Derkaoui, Jean-Jacques Karman, Akoua-Marie Kouame, Anthony Daguet, Sophie Vally, Antoine Wohlgroth, Sylvie Ducatteau, Silvère Rozenberg

L'île Saint-Denis : Pascal Akoun

La Courneuve : Gilles Poux, Muriel Tendron-Fayt, Amina Mouigni

Pierrefitte : Farid Aid

Saint-Denis : Didier Paillard, Jacklin Pavilla, Patrick Braouezec, Fabienne Soulas, Elisabeth Belin, Stéphane Peu, Silvia Capanema, Patrick Vassallo, Chérifa Zidane

Saint-Ouen : Jacqueline Rouillon, Frédéric Durand

Stains : Azzédine Taïbi, Angèle Dione, Karina Kellner

Villetaneuse : Carinne Juste, Khaled Khaldi, Hamida Valour

GRUPE CENTRE, DROITE RÉPUBLICAINE

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 56 83 - Courriel : groupe.centre-et-droite@plainecommune.com.fr

LE CLIMAT, C'EST AUSSI NOTRE AFFAIRE

Notre département de la Seine-Saint-Denis accueille la 21^e conférence mondiale sur le climat (dite « COP21 ») en décembre. Cet événement international va rassembler au Bourget les représentants de 200 pays, pour trouver un nouvel accord destiné à maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2 degrés.

Ce défi climatique, que doit relever l'humanité pour sauvegarder la planète, est aussi notre affaire. L'enjeu local existe bel et bien, puisque notre territoire est touché par le réchauffement et ses conséquences : canicules à répétition, risques d'inondations accrus, dommages sur les bâtiments... La « COP21 » est donc l'occasion pour Plaine Commune de se mobiliser davantage en faveur de l'écologie.

Nous ne sommes pas de si mauvais élèves en matière d'émissions de gaz à effet de serre, si l'on garde à l'esprit que notre territoire est traversé chaque jour par des milliers de véhicules polluants venus d'ailleurs. La réalité est que 45 % des déplacements à l'intérieur du territoire se font à pied.

Cet engagement environnemental de Plaine Commune et des villes qui la composent a des traductions concrètes : depuis 2010, un Plan Climat Énergie puis un Agenda 21 communautaire ont été mis en place ; les tramways T5 et T8 ont vu le jour ; un Plan local de déplacements est en cours de révision ; des communes soutiennent des modes de production et de consommation responsables et travaillent au lancement de l'implantation d'Autolib'.

La « COP21 » doit surtout servir d'accélérateur à la sensibilisation des habitants, avec des expositions, des projections de films et des conférences, qui vont être proposées toute l'année. Cette écologie incitative est la meilleure façon de convaincre chacun des gestes simples qu'il peut faire pour la planète. Contrairement à l'écologie punitive, qui culpabilise et sanctionne les citoyens, elle ouvre la voie de la raison vers un développement de plus en plus durable.



Patrice Konieczny,
président du groupe

LES ÉLUS DU CENTRE, DE LA DROITE RÉPUBLICAINE ET DES INDÉPENDANTS

Vice-Présidents :

H. Chevreau (Maire d'Épinay-sur-Seine), W. Delannoy (Maire de Saint-Ouen), P. Konieczny (1^{er} adjoint d'Épinay-sur-Seine)

Conseillers délégués :

D. Redon, M. Traikia (Épinay-sur-Seine) - J.-P. Illemoine, W. Zedouti (Saint-Ouen)

Conseillers :

D. Bidal (Aubervilliers) - F. Benyahia, B. Espinasse, F. Kernissi, E. Ponthier (Épinay-sur-Seine) - M. Venturini, T. Zumbo-Vital (Saint-Ouen) - J. Mugerin (Stains)

GRUPE DES CONSEILLERS ÉCOLOGISTE ET CITOYENS

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex - 01 55 93 57 14 - Courriel : verts.citoyens@plainecommune.com.fr - Site : <http://plainecommune-lesverts-citoyens.fr>

PASS NAVIGO.

LA TENACITÉ DES ÉCOLOS A PAYÉ

Avant les écolos, on avait des zones en Ile-de-France, mais c'était avant. Au 1^{er} septembre 2015, on aura une région, un réseau de transports (RER, transilien, métro, tram, bus), une seule zone et un seul et même tarif. Tout détenteur d'un Pass Navigo unique pourra se déplacer en transports en commun autant qu'il veut et quelle que soit sa destination sur l'ensemble du territoire francilien au prix actuel de la zone 1-2, soit : 70 €. Par exemple, le forfait 1 à 4 zones qui coûte 107,80 €/mois, passera à 70 €. Le tarif solidarité transports de 26,95 € à 17,60 €. Quant à la carte Imagine R (collégiens, lycéens, étudiants) elle ne sera plus que de 333,90 €/an au lieu de 600,30 €. Cette mesure sociale (plus de pouvoir d'achat) et environnementale (moins de pollution) n'a pas été un long fleuve tranquille. Sans l'importance des élus Europe Ecologie Les Verts au Conseil Régional Ile-de-France (52 élus en 2010), sans leur pugnacité, cette mesure n'aurait pas vu le jour.

La suppression des zones en Ile-de-France est l'une des promesses phare des écologistes négociée dans le cadre de la majorité régionale de 2010. Devant la résistance des élus de tous bords, les écologistes ont dû batailler année après année pour obtenir des avancées : 2011 ils obtiennent des crédits pour étudier la mise en place de cette mesure ; 2012 ils gagnent le dézonage du week-end et des jours fériés ; 2013 ils ar-

GRUPE DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANT

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex
Courriel : prg-et-indépendants@plainecommune.com.fr - tél. : 01 55 93 55 82

POUR VIVRE ENSEMBLE, CONSTRUISONS ENSEMBLE !

L'électrochoc des attentats de janvier semble avoir révélé, ce que nous savions d'expérience quotidienne sur le territoire de Plaine Commune, que vivre ensemble n'est pas évident et que la société française n'a pas la cohésion espérée.

Outre que nous pouvons nous interroger sur le sens des réalités de tous les bons esprits qui semblent découvrir ces réalités, nous pouvons redouter les réactions que suscitent cette prise de conscience et de la batterie de mesures proposées pour y remédier, comme si règles et enseignements suffisaient à faire régner la paix et la concorde.

Gandhi et Mandela nous ont appris que « Tout ce qui se fait pour moi, sans moi se fait contre moi ! ».

Election après élection, les choix se font sans une partie grandissante de la population. Les élus, avides de pouvoir ou sincèrement convaincus d'être les seuls aptes, cumulent des fonctions dont chacune suffirait à occuper un plein temps. Ils confortent ainsi l'idée qu'ils sont seuls garants des valeurs de la république.

La fraternité est tout particulièrement en jeu aujourd'hui. Contrairement à la liberté et à l'égalité, elle n'est pas liée à des lois ou à des droits mais à la volonté de chacun qui ne peut pas se décréter d'autorité, mais s'acquiert petit à petit par la connaissance réciproque. Pour se découvrir des affinités quoi de mieux que d'agir ensemble. Préparer un repas et le partager crée plus de liens que de dissenter sur le bienfondé des interdits alimentaires. Participer conjointement à un chantier d'intérêt général unit plus que réclamer des droits et des prestations.

Nous devons réapprendre à construire ensemble, très simplement, par des actes concrets inscrits dans notre environnement proche.

Nous proposons donc d'organiser des **journées citoyennes** ou chacun pourra contribuer à l'amélioration du cadre de vie commun.

Le projet est lancé à Pierrefitte, une **réunion de préparation, ouverte à tous, est fixée le 6 mars à 19h30 à la Guinguette**. Nous sommes disponibles pour aider d'autres communes à en organiser.



Benoît Menard,
pour le groupe

LES ÉLUS DU GROUPE
DES RADICAUX DE GAUCHE ET INDÉPENDANT
Mohamed Hafsi (La Courneuve),
Benoît Menard (Pierrefitte)
Dieunor Excellent (Villetaneuse)

rachent le dézouage estival ; 2014 ils réussissent à imposer le dézouage de l'ensemble des vacances scolaires. Restait un dernier effort : obtenir de l'Assemblée Nationale, la hausse du versement transport de la part des grandes entreprises (8 % des entreprises en Ile-de-France). C'est dire que le travail de suivi et d'amendements déposés par les députés écologistes a été plus que nécessaire.

Reste aux écologistes de mener bataille pour réformer le système de tickets vendus à l'unité qui est très contraignant et revient trop chers aux usagers occasionnels. Vous pouvez compter sur nous.



Dominique Carré
Président du groupe

LE GROUPE ECOLOGISTES ET CITOYENS,
EST COMPOSÉ DE 5 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES :
Les vice-présidents :
Michel Bourgain, Maire de L'Île-Saint-Denis
Kader Chibane, Saint-Denis
Les conseillers communautaires délégués :
Dominique Carré, Pierrefitte, Président du groupe
Véronique Dubarry L'Île-Saint-Denis
Le conseiller communautaire :
Francis Morin, Stains

GRUPE SOCIALISTES

Plaine Commune - 21 avenue Jules-Rimet - 93218 Saint-Denis Cedex -
01 55 93 57 48 - Site : www.plainecommune-socialiste.com

VOTER : UN ACTE IMPORTANT

Les 22 et 29 mars prochains les citoyennes et les citoyens français sont appelés aux urnes afin de choisir leurs nouveaux conseillers départementaux.

Ce sont des élections importantes car le conseil départemental (anciennement nommé conseil général) pilote un grand nombre de politiques publiques majeures, notamment dans le domaine de la solidarité.

Il est compétent en particulier dans le domaine de la petite enfance (crèches,...) de l'éducation (collèges...), du soutien aux personnes handicapées et aux aînés, de l'aide aux personnes sans-emplois (RSA...). Il agit également dans le domaine du logement social.

Nous encourageons donc vivement toutes celles et ceux qui bénéficient du droit de vote, d'en faire usage les 22 et 29 mars prochain.

Cela d'autant plus, que ce scrutin est marqué par une avancée démocratique historique : en effet, ce ne sera plus un seul conseiller départemental que vous élirez puisque la loi prévoit dorénavant que les candidats se présentent sous la forme d'un duo composé d'une femme et d'un homme.

De ce fait toutes les assemblées départementales de notre pays deviendront entièrement paritaires alors qu'actuellement, le pourcentage moyen de femmes qui y siègent est de seulement 13,9%.

Vivre en démocratie et pouvoir voter librement est une chance. L'acte de se rendre aux urnes, de pouvoir choisir entre plusieurs candidats, c'est l'expression même de cette liberté qui nous est chère. En votant, chacun contribue à renforcer notre démocratie.

Alors, les 22 et 29 mars prochains, votez et faites voter !!!!



Yannick Trigrance,
président du groupe

LES ÉLU-E-S DU GROUPE SOCIALISTE
Les vice-présidents :
Michel Fourcade (Pierrefitte), André Joachim (La Courneuve)
Les conseillers délégués :
Fanny Younsi (Pierrefitte), François Vigneron (Stains)
Les conseillers : Ambreen Mahammad, Stéphane Troussel (La Courneuve), Adrien Delacroix, Mathieu Hanotin, Maud Lelievre, Viviane Romana (Saint-Denis), Jacques Salvator, Evelyne Yonnet (Aubervilliers) Séverine Eloto (Pierrefitte), Yannick Trigrance (Épinay-sur-Seine) Khalida Mostefa Sbaa (Stains)



GRAND LANCEMENT À SAINT-DENIS LES 14, 15 ET 16 MARS 2015

PROFITEZ DE L'OFFRE PRIVILÈGE
POUR LES 15 PREMIERS RÉSERVATAIRES⁽²⁾



- Au cœur du **NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL DE LA MONTJOIE** à Saint-Denis
- Appartements **DU 2 AU 5 PIÈCES DUPLEX** avec balcon, terrasse ou jardin privatif pour certains
- Élegant ensemble résidentiel à **L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE** ouvrant sur l'intimité des espaces verts **EN CŒUR D'ÎLOT**

ESPACE DE VENTE 203, av. du Président Wilson SAINT-DENIS (93)

Ouvert lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h, samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.



**BNP PARIBAS
IMMOBILIER**

| L'immobilier d'un monde qui change

Prix d'un appel local

0 810 508 508
saintdenis-asteria.fr

* Réglementation thermique 2012 (1) Les prix sur la Résidence Astéria prévoient un taux réduit de TVA de 5,5% sur le prix de votre logement neuf au lieu du taux applicable à ce jour. Ce taux réduit de TVA s'applique aux programmes situés en zone d'aménagement urbain (ANRU) ou entièrement situés à moins de 500 mètres de la limite de cette zone conformément aux dispositions de la loi n°2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine. Pour bénéficier de la TVA à 5,5%, vous devez répondre à plusieurs conditions lors de la signature de votre contrat de réservation : faire du logement neuf votre résidence principale dans une zone ANRU ; le logement acheté doit respecter un plafond de prix de vente (prix maximum au m² de surface utile) ; avoir des revenus inférieurs aux plafonds de ressources fixes pour la zone géographique où se situe le logement et calculés en fonction de la composition de votre foyer fiscal. Les ressources à prendre en compte sont les revenus imposables du foyer pour l'année N-2 (N correspondant à la date de signature de votre contrat de réservation) s'il s'avère que vos ressources sont supérieures à ce plafond ou si vous souhaitez réaliser un investissement localif, le prix de vente sera calculé au taux de TVA applicable selon la législation en vigueur. Détails auprès de nos équipes commerciales. (2) Offre Privilege comprend les frais de notaire offerts soit les émoluments du notaire offerts hors frais bancaires, frais de rédaction d'acte, hors hypothèques et frais de règlement de copropriété et hors frais de caution et de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais liés au financement de l'acquisition, offre matérialisée sous forme de réduction sur le prix de vente, d'un montant maximum de 2,5% du prix de vente TTC, ainsi que des options de prestations réservées parmi la sélection de notre catalogue dans la limite de 2% du prix de vente TTC de l'appartement parking inclus, en fonction des stocks disponibles au 14/03/2015 et dans la limite des 15 premiers appartements réservés sur le programme « Résidence Astéria » pour tout contrat de réservation signé entre le 14/03/2015 et le 14/04/2015 et une signature de l'acte authentique de vente au plus tard dans les 3 mois de l'acquisition du terrain par BNP Paribas Immobilier Résidentiel. Détails des conditions dans le bureau de vente. Promoteur : BNP Paribas Immobilier Promotion Résidentiel - SAS au capital de 1 000 000 € - RCS Nanterre B 421 291 899 - Identifiant CE TVA FR 47421291899 - Siège social : 167 Quai de la Bataille de Stalingrad - 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex. Commercialisateur : BNP Paribas Immobilier Résidentiel Transactionnel (RCS Nanterre 429 157 073) une société du Groupe BNP Paribas (S.A. au capital de 200 000 000 € - Siège social : 167 Quai de la Bataille de Stalingrad 92867 Issy-les-Moulineaux Cedex Carte Professionnelle Transaction N°92A/0373 délivrée par la Préfecture des Hauts-de-Seine - Garantie Financière : GALIAN - 89, rue de la Boétie, 75008 Paris pour un montant de 180 000 € - Vente en l'état jour d'achèvement - Faculté de rétractation de 7 jours qui court à compter du lendemain de la présentation de la lettre notifiant le contrat de réservation aux réservataires (L. 271-1 du Code de la Construction et de l'Habitation) - Suite à la Loi Hamon, le réservataire bénéficie également d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la signature du contrat (article L.121-20-12c consommateur) si le contrat est conclu hors établissement (article L121-18c consommateur) Illustration due à la libre interprétation de l'artiste - Architecte et illustrateur : Petit Didier Prieux Architecte et Koz - Février 2015 - 